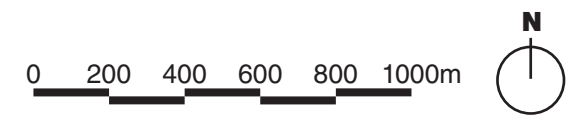


Points d'intérêt

Voie des Rivages



Réseau de la Voie des Rivages

- Voie navigable
- Voie des Rivages
- Portes de la Vilaine
- Chemin de halage
- Pistes
- Allée cavalière
- Chemins de bouclage (chemins existants)
- Chemins de bouclage (chemins à créer)

Réseau existant

- Portes de la Vilaine
- GR 39
- Circuits pédestres communaux balisés

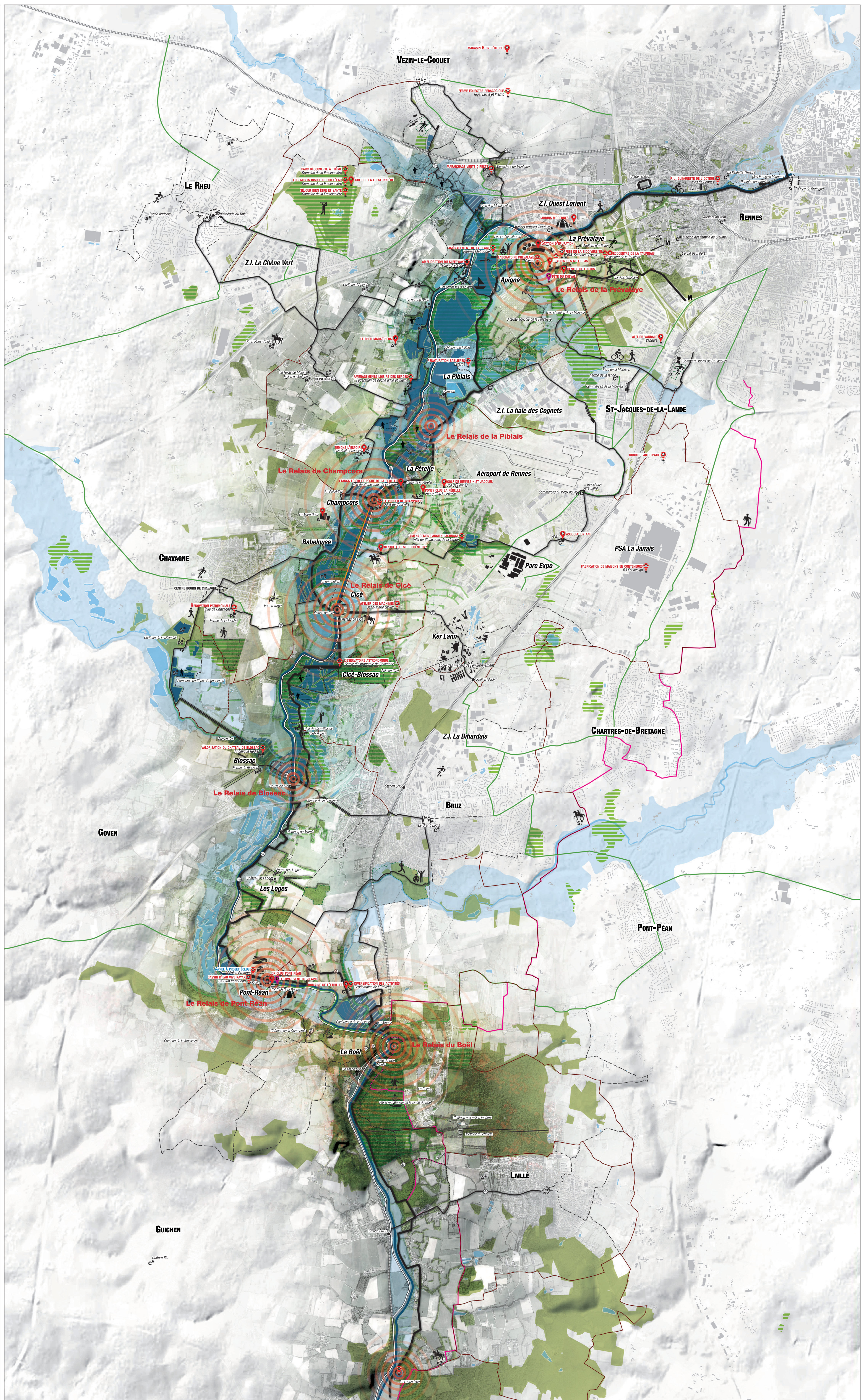
Les points d'intérêts

- Sp** Sports / loisirs Pêche
- Se** Sports / loisirs Equestre
- Sk** Sports / loisirs Kayak et canoë
- R** Restaurants
- Ep** Espaces potentiels
- A** Activités agricole avec vente directe
- PH** Patrimoine Historique
- PN** Patrimoine Naturel
- C** Activités Culturelles / pédagogiques en lien avec le territoire de la vallée
- Acteur efficient / partenaire du projet
- Initiatives / projet en construction
- Projets éclusiers

- Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIÉ)

Favoriser la mise en réseau de la vallée

Relais :
 Les Relais sont à la fois émetteurs et récepteurs du projet de la vallée de la Vilaine. Ils cristallisent les énergies locales en un ou plusieurs lieux et offrent la possibilité de développer de nouvelles activités au bord de la Vilaine. Les Relais sont également des vecteurs de transmission qui guident et donnent accès au territoire. Leur rayon d'influence variable est déterminé par l'association des projets et des acteurs. Ils stimulent la co-construction à l'échelle de la vallée en proposant de nouveaux lieux d'expression. Dans cet démarche, l'aménagement d'un espace capable de répondre à plusieurs fonctions/besoins et aussi important que les porteurs d'initiatives et acteurs eux-mêmes.
 Les Relais, placés le long du parcours de la Voie des Rivages, sont des jalons invitant à la pause et à la curiosité. Ce sont des lieux d'étape pour les voyageurs, des lieux de vie quotidienne ou ponctuelle pour les habitants, des lieux ressource, ouverts et accueillants pour les acteurs locaux. Leur programmation est évolutive et ce sont avant tout des espaces capables de recevoir plutôt que des propositions.



Enjeux généraux

Voie des Rivages

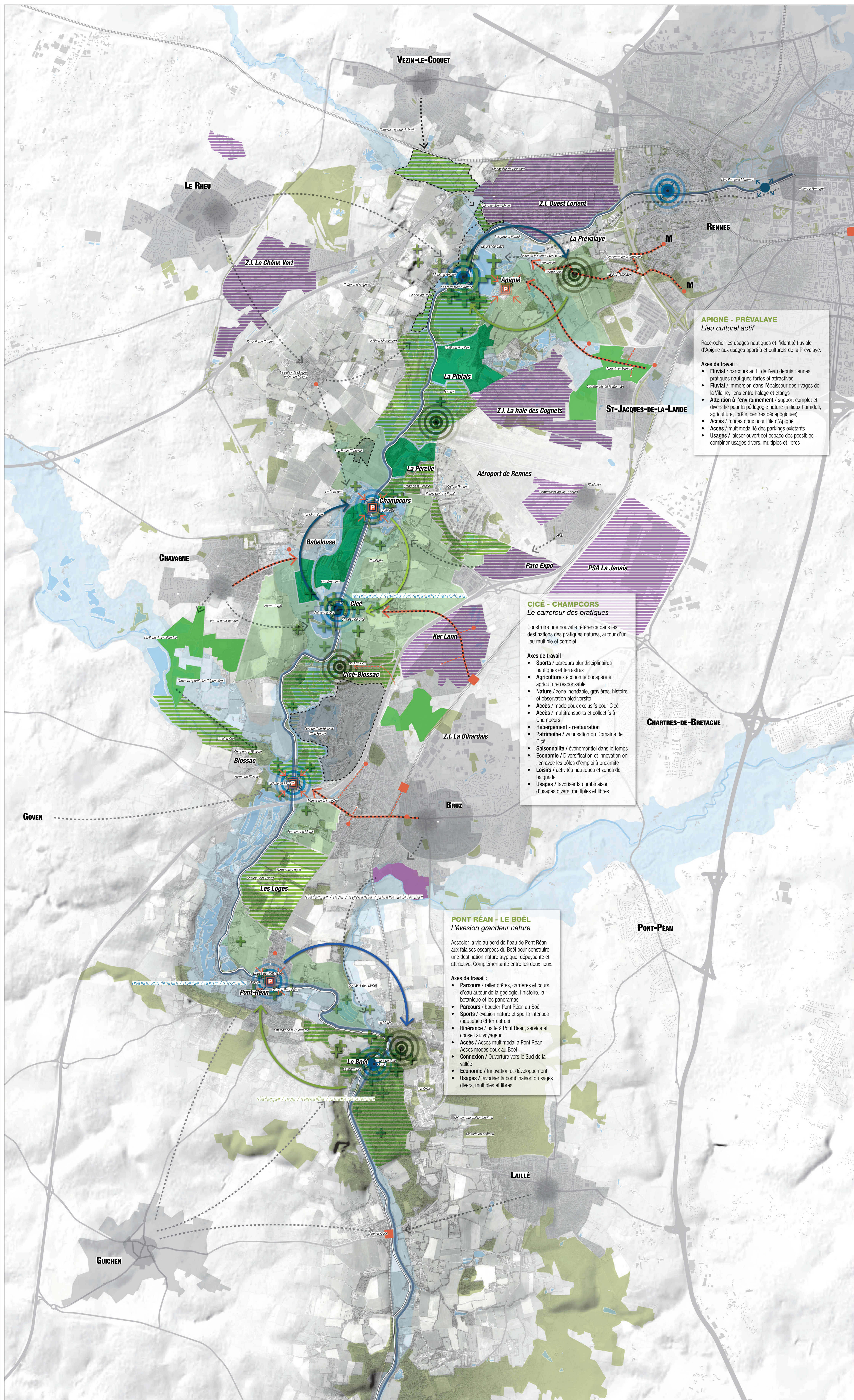


Détail des points d'intérêts

- Sp** Sports / loisirs Pêche
- Se** Sports / loisirs Equestre
- Sk** Sports / loisirs Kayak et canoë
- R** Restaurants
- Ep** Espaces potentiels
- A** Activité agricole avec vente directe
- Ph** Patrimoine Historique
- Pn** Patrimoine Naturel
- C** Activités Culturelles / pédagogiques en lien avec le territoire de la vallée

Détail des enjeux généraux

- Centres urbains
- Aires urbaines
- Zones naturelles à protéger (restreindre l'accès)
- Zones agricoles à protéger (paysage et exploitations) et à rendre accessible au public
- Zones de loisirs nature et parc existants à relier à la Vilaine
- Zones naturelles et agricoles à rendre accessibles et traversables
- Zones en cul-de-sac à désenclaver et à valoriser
- Zones Economiques à tourner vers la vallée
- Stations de bus
- Stations ferroviaires
- Liens à créer entre desserte de transport en commun et les accès à la Vilaine
- Intensification des usages et activités
- Point d'intensification des usages terrestres et lieu de croisement des parcours
- Point d'intensification du croisement des usages nautiques et terrestres et lieu de croisement des parcours
- Point d'accès à la Vilaine et à la Voie des Rivages / mise en place de stationnements / desserte transports en communs / multifonctionnalité circulations douces
- Liaisons douces évidentes et sécurisées à mettre en place entre les aires urbaines et la Vilaine
- Liaisons douces évidentes et sécurisées à mettre en place entre les aires urbaines, les dessertes de transports en commun et la Vilaine
- Points d'intensités couplés et complémentaires (dominante des usages terrestres, des actions communes entre les acteurs et des parcours)
- Points d'intensités couplés et complémentaires (dominante des usages nautiques, des actions communes entre les acteurs et des parcours)



APIGNÉ - PRÉVALAYE
Lieu culturel actif

Raccrocher les usages nautiques et l'identité fluviale d'Apigné aux usages sportifs et culturels de la Prévalaye.

Axes de travail :

- Fluvial / parcours au fil de l'eau depuis Rennes, pratiques nautiques fortes et attractives
- Fluvial / immersion dans l'épaisseur des rivages de la Vilaine, liens entre halage et étangs
- Attention à l'environnement / support complet et diversifié pour la pédagogie nature (milieux humides, agriculture, forêts, centres pédagogiques)
- Accès / modes doux pour l'île d'Apigné
- Accès / multimodalité des parkings existants
- Usages / laisser ouvert cet espace des possibles - combiner usages divers, multiples et libres

CICÉ - CHAMPCOIRS
Le carrefour des pratiques

Construire une nouvelle référence dans les destinations des pratiques natures, autour d'un lieu multiple et complet.

Axes de travail :

- Sports / parcours pluridisciplinaires nautiques et terrestres
- Agriculture / économie bocagère et agriculture responsable
- Nature / zone inondable, gravères, histoire et observation biodiversité
- Accès / mode doux exclusifs pour Cicé
- Accès / multitransports et collectifs à Champcoirs
- Hébergement - restauration
- Patrimoine / valorisation du Domaine de Cicé
- Saisonnalité / événementiel dans le temps
- Economie / Diversification et innovation en lien avec les pôles d'emploi à proximité
- Loisirs / activités nautiques et zones de baignade
- Usages / favoriser la combinaison d'usages divers, multiples et libres

PONT RÉAN - LE BOËL
L'évasion grandeur nature

Associer la vie au bord de l'eau de Pont Réan aux falaises escarpées du Boël pour construire une destination nature atypique, dépayssante et attractive. Complémentarité entre les deux lieux.

Axes de travail :

- Parcours / relier crêtes, carrières et cours d'eau autour de la géologie, l'histoire, la botanique et les panoramas
- Parcours / bouclier Pont Réan au Boël
- Sports / évasion nature et sports intenses (nautiques et terrestres)
- Itinérance / halte à Pont Réan, service et conseil au voyageur
- Accès / Accès multimodal à Pont Réan, Accès modes doux au Boël
- Connexion / Ouverture vers le Sud de la vallée
- Economie / Innovation et développement
- Usages / favoriser la combinaison d'usages divers, multiples et libres

Enjeux écologiques

Voie des Rivages



Les enjeux écologiques

Améliorer la qualité des échanges écologiques

- Renforcer les continuités écologiques existantes et assurer celles inexistantes en priorité le long des affluents de la Vilaine
- Protéger les principaux lieux d'échange écologique. Porter une attention particulière aux capacités de connexion entre les milieux humides et les milieux plus secs. Mettre en valeur ces espaces pour le public.
- Etudier les possibilités d'amélioration des échanges de part et d'autre des principaux éléments de rupture des continuités écologiques de la vallée.

Protéger et améliorer le fonctionnement des milieux écologiques

- Périmètre ZNIEFF type 1
- Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique (MINE)
Protéger les MINE existantes, favoriser l'élargissement de leur aire d'occupation. Travailler à la connexion entre les milieux naturels pour favoriser les échanges et la résilience des milieux spécifiques. Des fiches descriptives sont disponibles par MINE.
- Protéger les principaux espaces des confluences de la vallée. Porter une attention spécifique à la protection et à l'amélioration des milieux humides et de leur capacité de résilience lors des épisodes d'étiage et de crue.
- Zones agricoles bocagères à protéger pour leur rôle dans le cycle de l'eau (amélioration de la qualité de l'eau, infiltration des eaux pluviales, retenues en amont des cours d'eau importantes dans la lutte contre les inondations...).

Analyser et traiter les sources de pollution

- Zones de reblais pouvant être source de pollution
- Zones de déchets non inertes pouvant être source de pollution

Améliorer la qualité des eaux de surface

- Etat écologique des eaux de surface des cours d'eau :
- Très bon
 - Moyen
 - Médiocre
 - Mauvais
- Pour améliorer la qualité des eaux de surface des cours d'eau il faut :
- travailler à une renaturation de la morphologie des cours d'eau (bras morts, méandres, berges plantées...)
 - travailler à la recréation des zones tampons sur les bassins versants
 - limiter les pollutions diffuses et les rejets après traitement des eaux usées notamment en période de sécheresse

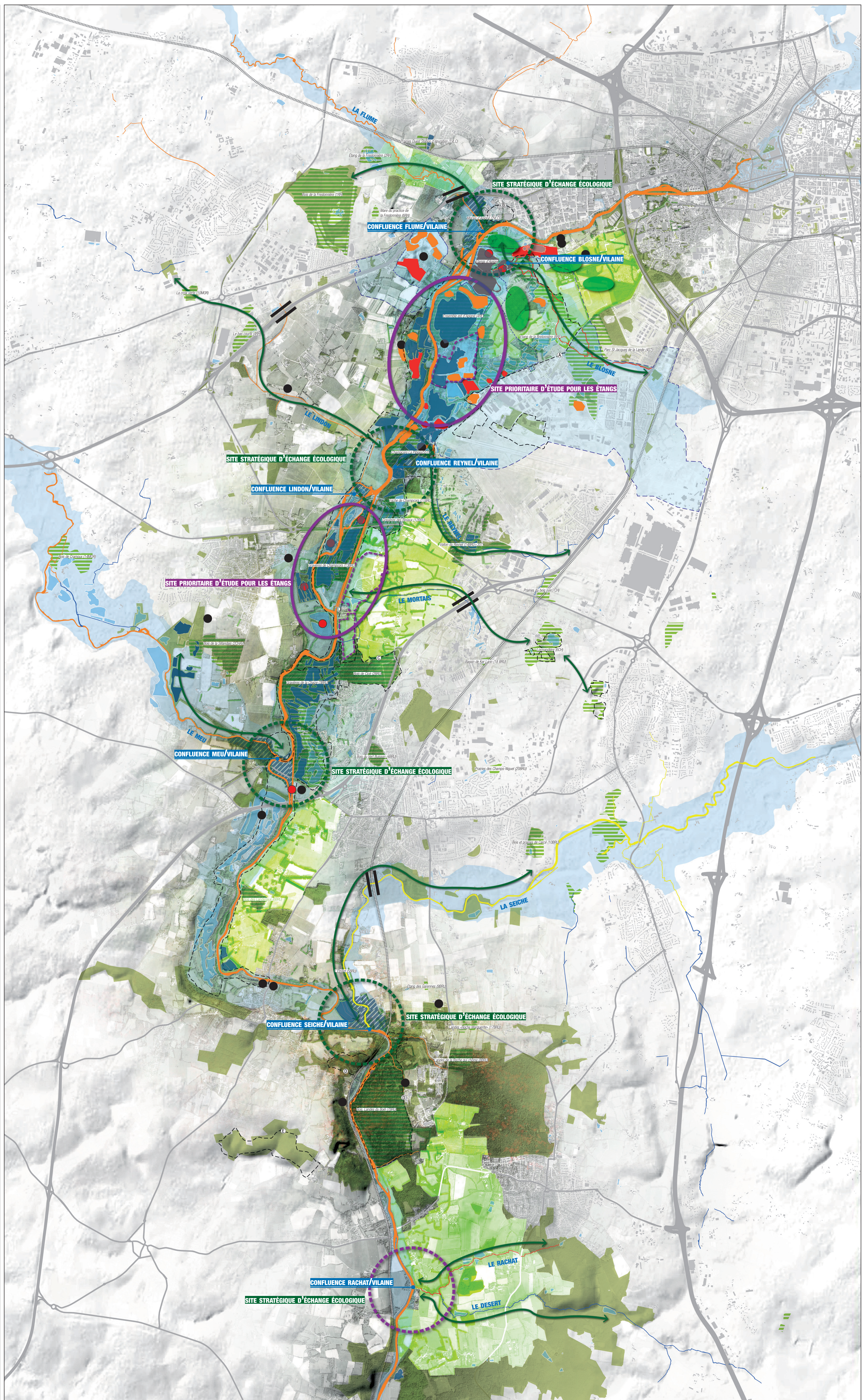
Améliorer la qualité de l'eau des étangs

- Les étangs de la vallée représentant la majeure partie des zones humides et son source d'une biodiversité importante. Pourtant ils sont également source de perturbation et sujet à devenir des sources de pollution (pollution de la nappe, eutrophisation de l'eau, réchauffement des eaux souterraines...). Pour limiter les effets négatifs il faut :
- agir en amont des étangs, limiter l'apport en polluants depuis les cours d'eau
 - favoriser la phytodépollution
 - favoriser la diversification des milieux autour des étangs pour favoriser la résilience des milieux spécifiques
 - étudier le confinement de certains plans d'eau si nécessaire
 - étudier les possibilités d'amélioration de la circulation de l'eau ou la mise en place d'aérateurs (agitateurs) mécaniques, oxygénateurs de surface permettant une destratification des eaux

- Lieux des principaux espaces contaminés par des espèces invasives (Jussie, Renouée du Japon, Myriophille du Brésil)
- Lieu d'ancien site industriel / dépôt / décharge à surveiller et analyser comme étant des sources potentielles de pollution
- Plans d'eau sujet à des pics de concentration de cyanobactérie obligeant à des restrictions temporaires d'accès du public. Mettre en place un processus de traitement spécifique, notamment pour réduire l'apport en phosphore du plan d'eau.
- Sites prioritaires pour l'étude des étangs. Ces sites présentent des signes de déséquilibres écologiques, de dysfonctionnements et des risques de pollution. Ils doivent faire l'objet d'études écologiques visant à améliorer le cycle de l'eau et la qualité des zones humides.
- Site d'exploitation de carrière/gravière/sablère devant faire l'objet d'une étroite collaboration pour intégrer le plan de restauration au projet et anticiper le passage de la Voie des Rivages.
- Périmètre rapproché sensible de protection du captage d'eau de Lillon et des Bougrières
- Périmètre rapproché complémentaire de protection du captage d'eau de Lillon et des Bougrières
- Périmètre éloigné de protection du captage d'eau de Lillon et des Bougrières

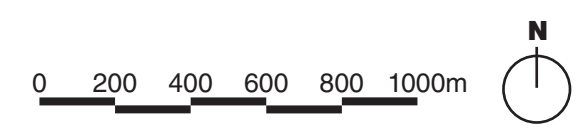
Détails ZNIEFF type 1 de la vallée

- Gravières du Sud de Penmes - Biotope : Eaux douces stagnantes
- Marais d'Apigné - Biotope : Tourbières et marais
- Bois de Cicé - Biotope : Forêt
- Landes du Boël - Biotope : Landes, fruticées, pelouses et prairies
- Bois de Bagatz - Biotope : Forêt



Enjeux accessibilité

Voie des Rivages

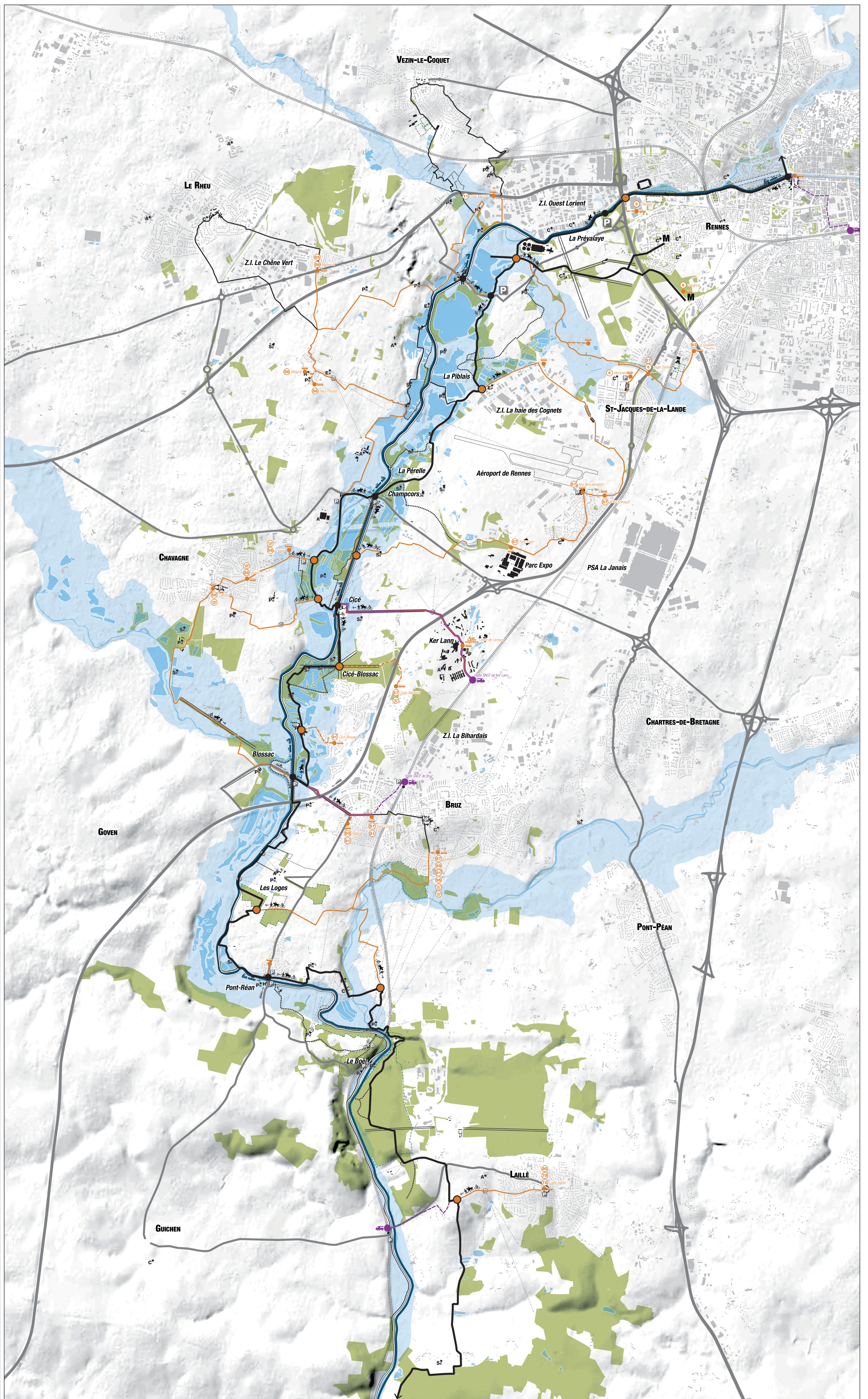


Réseau de la Voie des Rivages

- Voie navigable
- Chemin de halage
- Voie des Rivages
- Portes de la Vilaine
- Pistes

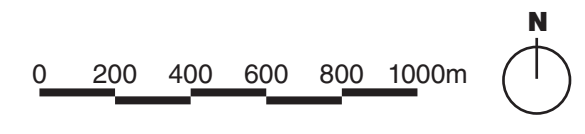
Enjeux d'accessibilité à la Voie des Rivages

- Sections des Portes de la Vilaine desservies par le train et le bus
- Sections des Portes de la Vilaine desservies par le bus
- Raccordement à signaler entre les portes et des dessertes en transports en commun
- Station ferroviaire existante. A mettre en place :
 - une signalétique dédiée pour la Voie des Rivages (distance et activités à proximité)
 - des services facilitant le passage entre plusieurs moyens de locomotion (garage à vélo, trains avec nombreux rangs vélos, station de nettoyage, abris...)
- Arrêt de bus existant. Mettre en place une signalétique dédié pour la Voie des Rivages (distance et activités à proximité)
- Point d'accès à la Voie des Rivages accessible depuis une Porte de la Vilaine desservies par un bus. Faciliter l'utilisation des moyens de transports depuis la Voie des Rivages en indiquant les horaires des bus et le temps de trajet pour les atteindre.
- Porte d'accès à la Voie des Rivages accessible par plusieurs modes de mobilité. Faciliter l'utilisation des moyens de transports depuis la Voie des Rivages en indiquant les horaires des transports en commun disponibles (trains et bus) et le temps de trajet pour les atteindre.
- Accessibilité piétonne / équestre / cycle
- Accessibilité depuis la voie navigable (bateaux, canoë, Kayak...)
- Accessibilité depuis la route
- Petit parking à conforter et / ou à agrandir pour un usage vallée de la Vilaine
- Grand parking à conforter pour un usage vallée de la Vilaine



Séquences

Voie des Rivages



Proposition Réseau de la Voie des Rivages

- Voie navigable
- Voie des Rivages
- Portes de la Vilaine
- Chemin de halage
- Pistes
- Allée cavalière
- Chemins de bouclage (chemins existants)
- Chemins de bouclage (chemins à créer)

Réseau existant

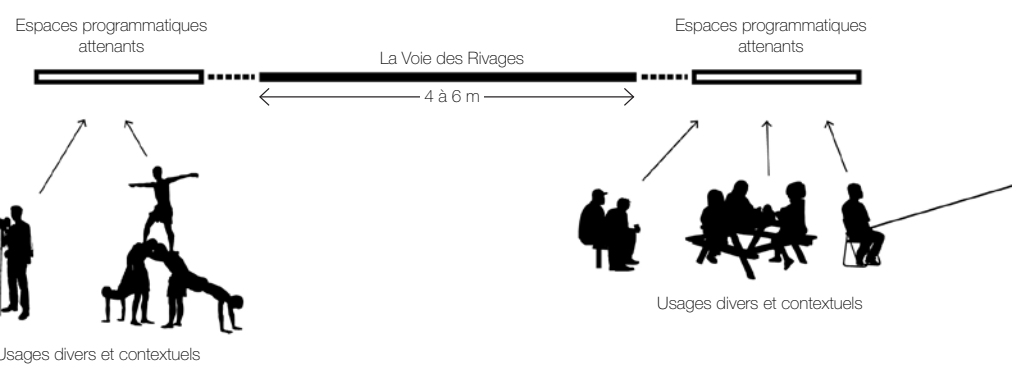
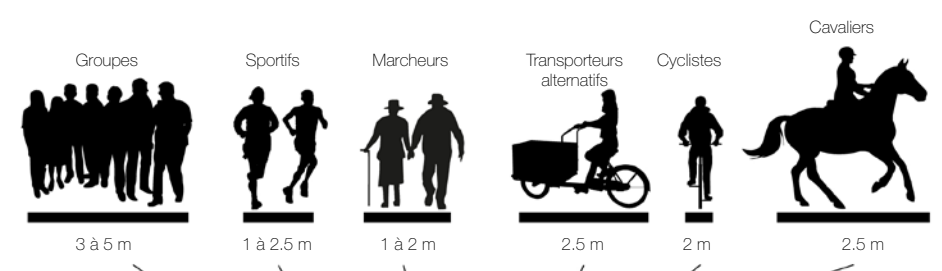
- Portes de la Vilaine
- GR 39
- Circuits pédestres communaux

Détail des points d'intérêts

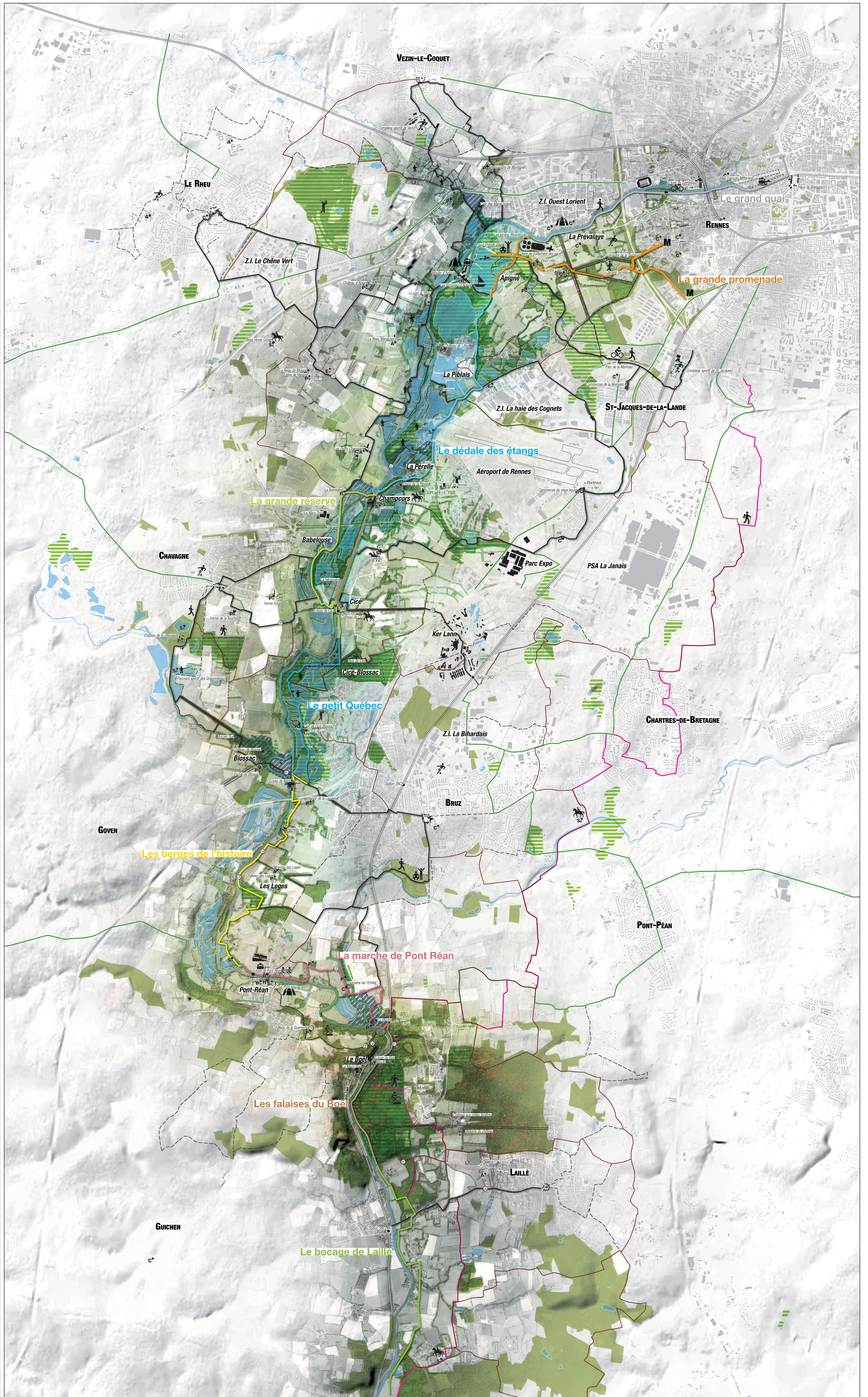
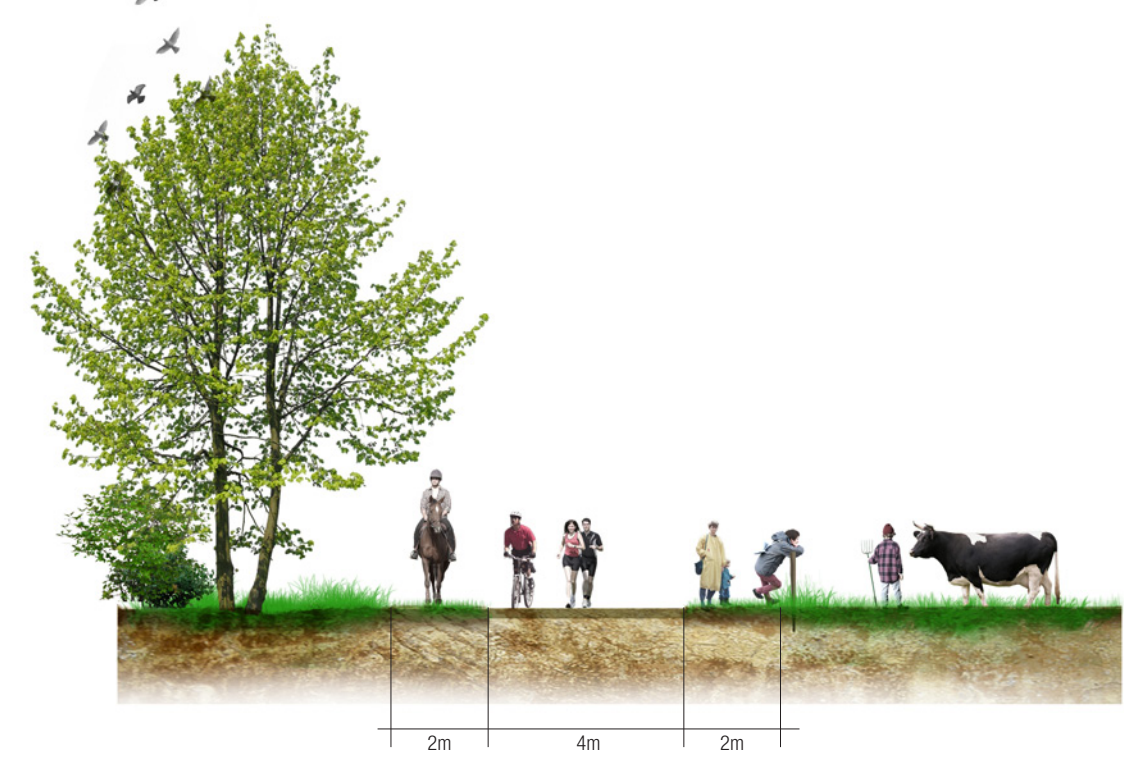
- Sp** Sports / loisirs Pêche
- Se** Sports / loisirs Equestre
- Sk** Sports / loisirs Kayak et canoë
- R** Restaurants
- Ep** Espaces potentiels
- A** Activité agricole avec vente directe
- PH** Patrimoine Historique
- PN** Patrimoine Naturel
- C** Activités Culturelles / pédagogiques en lien avec le territoire de la vallée

- Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique (MINE)

Les usagers de la Voie des Rivages

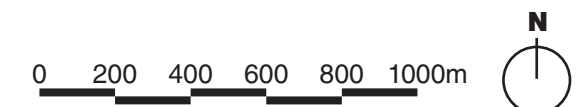


Proposition profil type de la Voie des Rivages



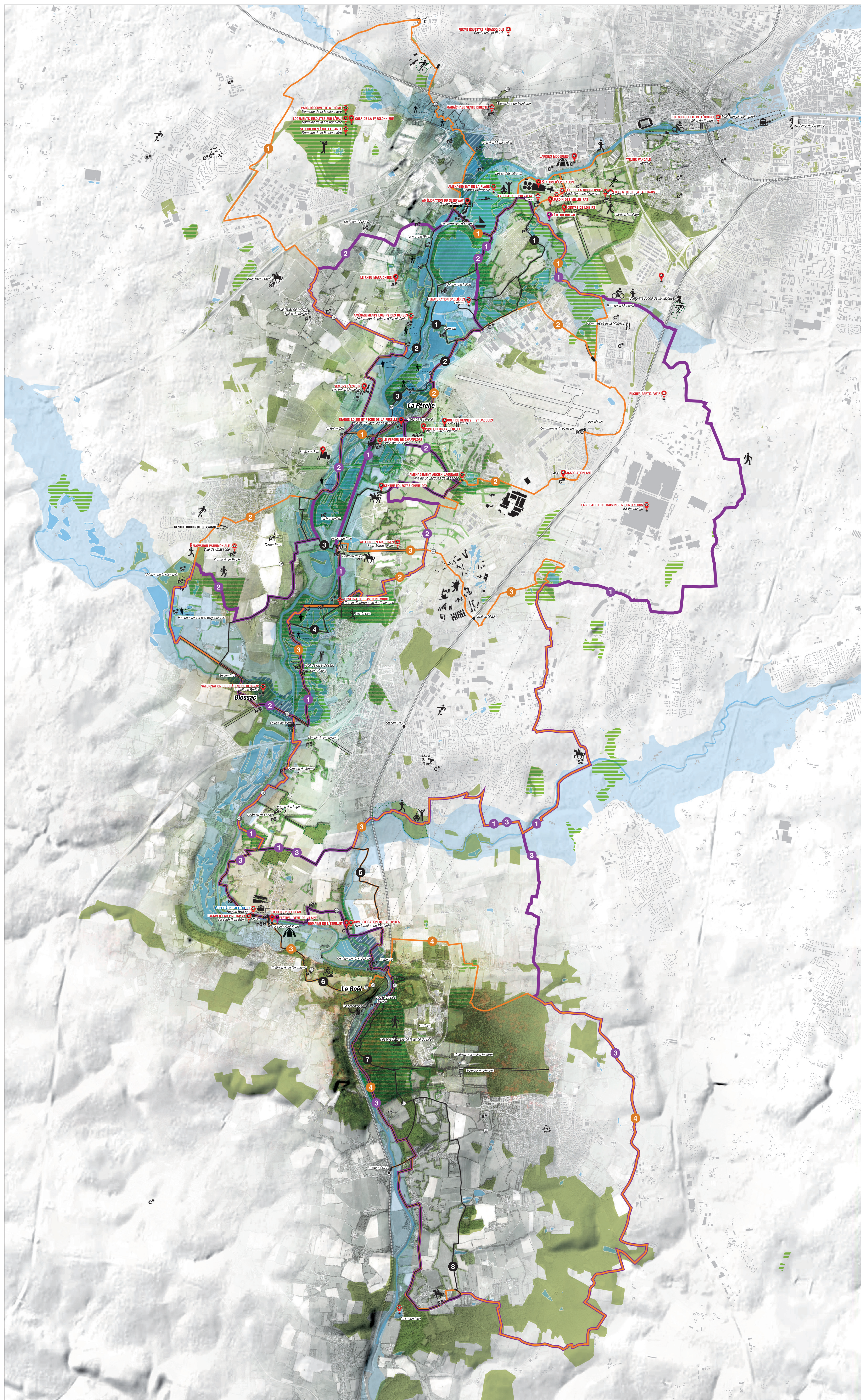
Les boucles

Voie des Rivages



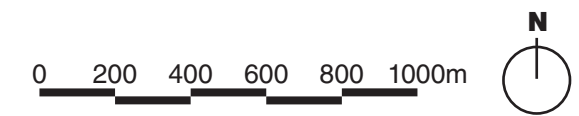
Proposition boucles de la Voie des Rivages

- Boucles piétonnes**
- 1 Le petit tour des étangs - 6.5 km
 - 2 Le grand tour des étangs - 12 km
 - 3 Le tour des marais - 9 km
 - 4 De Cicé à Blossac - 8.5 km
 - 5 En regardant le Boël - 7.5 km
 - 6 Dans les landes du Boël - 6 km
 - 7 Les bois du Boël - 8.5 km
 - 8 Le bocage de Lailé - 8 km
- Boucles cyclistes**
- 1 Le circuit des affluents - 28 km
 - 2 Le circuit des étangs - 23 km
 - 3 Le circuit des versants - 28 km
 - 4 Le circuit des bois - 20.5 km
- Boucles équestres**
- 1 Versant Est de la Vilaine - 35 km
 - 2 À cheval sur la Vilaine - 27 km
 - 3 Autour du Boël - 25 km



Contraintes

Voie des Rivages



Réseau de la Voie des Rivages

- Voie des Rivages sur le domaine **public**
- Voie des Rivages sur le domaine **privé**
- Portes de la Vilaine sur le domaine **public**
- Portes de la Vilaine sur le domaine **privé**
- Pistes sur le domaine **public**
- Pistes sur le domaine **privé**

Etat des propriétés foncières

- Copropriété
- Particulier
- Particulier A (74 parcelles)
- Particulier B (49 parcelles)
- Particulier C (34 parcelles)
- Etat
- Région Bretagne
- Département
- Rennes Métropole
- Commune de Rennes
- Commune de Bruz
- Commune de St-Jacques
- Commune de Chavagne
- Commune du Rheu
- Commune de Lallé
- Bailleur social
- Personne morale représentant des sociétés ou des associations
- SCI
- SI du golf de l'agglomération rennaise
- Groupe Lafarge
- Groupe PSA
- Domaine de Cicé Blossac

Proposition d'ouvrages

- Passerelle mode doux

